



## Les services rattachés aux différents blocs fonctionnels

### Bloc fonctionnel Contrôle Fiscal (CF) :

- Pôle de Contrôle et d'Expertise
- BDV (brigade départementale de vérification)
- BRVER (brigade régionale de vérification en DIRCOFI)
- PCRFP (pôle de contrôle des revenus/patrimoine) - Equipe contrôle
- PCRFP (pôle de contrôle des revenus/patrimoine) - Equipe fiscalité patrimoniale
- Brigade FI
- Services de direction

### Bloc fonctionnel Gestion Fiscale (GF) :

- SIP (service impôts des particuliers)
- SIE (service impôts des entreprises)
- PRS (pôle de recouvrement spécialisé)
- Trésorerie amendes
- Services de direction (Sous menu Division particuliers)
- Services de direction (Sous menu Division professionnels)
- Services de direction (Sous menu Division du recouvrement)
- Services de direction (Sous menu Division des affaires juridiques – particuliers)
- Services de direction (Sous menu Division des affaires juridiques – professionnels)

### Bloc fonctionnel Gestion Publique d'Etat (GPE) :

- Services de direction (Sous-menu Comptabilité)
- Services de direction (Sous-menu Dépense)
- Services de direction (Sous-menu Domaine)
- Services de direction (Sous-menu Recettes non fiscales)
- Centre de Services bancaires
- Service Action Économique

### Bloc fonctionnel Gestion Publique Locale (GPL) :

- Trésorerie mixte
- Trésorerie secteur public local
- Trésorerie gestion OPH
- Trésorerie hospitalière
- Recette des Finances
- Paieries départementales et régionales
- Services de direction - division SPL

## **Foncier :**

- Service de Publicité Foncière
- Service de Publicité Foncière Enregistrement
- Service Départemental de l'Enregistrement
- Centre des impôts fonciers
- Pôle de topographie de gestion cadastrale
- Pôle d'évaluation des locaux professionnels
- Services de direction (Sous-menu Publicité foncière et enregistrement)
- Services de direction (Sous-menu Cadastre)

## **Informatique :**

- DISI - Exploitation
- DISI - Conception – Développement
- DISI – Assistance

## **Postes au choix :**

**Selon votre affectation en local, qui déterminera votre bloc fonctionnel, vous aurez la possibilité de candidater sur des postes au choix en janvier 2022.**

**Vous devrez déposer un CV accompagné d'une lettre de motivation pour les services centraux et d'un CV uniquement pour les directions nationales et spécialisées.**

**Nous serons présents pour vous accompagner en janvier prochain.**

**Laëtitia BARRIER : 07.82.68.49.28**

**Pascal-Damien HÉRAMBOURG : cgtenfip@gmail.com**